

REPRISE DES ACTIVITES DANS LES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX EN CONTEXTE COVID 19 - SAISON 2020 -2021

Ce document présente les mesures sanitaires et les adaptations relatives à l'accueil et l'enseignement des activités permettant une reprise de l'activité dans un cadre sécurisé.

- Strict respect des gestes barrières
- Accueil à l'extérieur par le référent COVID du groupe
- Accès et sortie en groupe accompagné du référent COVID du groupe
- Créneaux horaires réduits de 5 minutes avant et après le cours
- Déchaussage obligatoire et désinfection des mains avec du gel hydro alcoolique (mains et pieds pour les utilisateurs du dojo)
- Emargement du registre sanitaire par le référent du groupe (liste nominative horodatée des pratiquants)
- Respect des sens de circulation et de la distanciation physique (1 m entre chaque personne)
- Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans dans les circulations et dans les sanitaires
- Port du masque obligatoire pour les dirigeants et encadrants durant toute la séance
- Pratique sans masque autorisée uniquement pour les activités sportives
- Les accompagnateurs, parents ne sont pas autorisés dans les équipements
- Pas d'accès aux vestiaires ni aux douches
- L'entrée dans les locaux de rangement ou réserve est limitée aux encadrants.
- Aération de la salle 5 minutes avant la fin du cours.
- Désinfection du matériel mutualisé entre chaque groupe.
- Désinfection des mains avec du gel hydro alcoolique avant de quitter la salle.

Les associations et leurs représentants s'engagent à respecter le protocole établi par la ville et toutes dispositions spécifiques complémentaires de sa fédération sportive (à transmettre à la mairie).

**CAPACITE D'ACCUEIL DANS LES EQUIPEMENTS
ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET SCOLAIRES
EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE**

Gymnase Pompidou

Gymnase	250
Dojo	30
Salle de conférence	25

Salle Pia

Grande salle	23
Pia 3	20
Salle de Danse	23

Gymnase Fontaine Cornaille

Gymnase	200
---------	-----

Espace 2000

Gymnase	112
Passerelles jeunes	60

Maison des Associations

Rez-de-chaussée	10
1 ^{er} Etage (salle de Réunion)	10

Maison Verte

Rez-de-chaussée	10
-----------------	----

Eglise Sainte-Croix

	52
--	----